

le monde libertaire

rédaction
administration
3 rue ternaux
75011 paris
tel: 805 34 08
ccp publico
1128915 paris

hebdomadaire

N° 304 JEUDI 8 MARS 1979 4 F

Organe de la Fédération Anarchiste



(Adhérente à l'Internationale des Fédérations Anarchistes)

« Le capitalisme et le marxisme portent la guerre comme la nuée porte l'orage »

Jean JAURÈS

(revu et corrigé)



COMMUNIQUÉ

Ce ne sont pas les délibérations du conseil de l'ONU, ni les divers « accords » conclus entre les états-majors gouvernementaux qui mettront fin à la guerre sino-vietnamienne.

Cette guerre, engagée par des gouvernants se rattachant à une même idéologie, dévoile l'absurdité et l'incrédibilité d'un internationalisme marxiste. Ces privilégiés, comme tout chef d'Etat, envoient des hommes au combat pour leurs intérêts particuliers et nationaux.

L'issue véritable à cette guerre demeure entre les mains des travailleurs eux-mêmes. Leur refus de s'entretuer pour les seuls intérêts des différentes castes marxistes, est le préalable fondamental à une paix déterminée par les populations concernées.

FÉDÉRATION ANARCHISTE

SOUSCRIVEZ
POUR LE MONDE LIBERTAIRE
HEBDOMADAIRE

Sur le front des guerres politiques et économiques

Le conservatisme et le nationalisme, voilà les ennemis !

LES médiocres combines politiciennes de Chirac et de ses acolytes qui, pendant 24 heures, ont rempli les colonnes de nos journaux, comme les craquements qui ont retenti à l'échelle de la planète lorsque les armées chinoises ont franchi le rubicon au Vietnam, donnent bien la mesure de la crise d'épilepsie qui secoue les politiciens les plus médiocres lorsque l'apocalypse se profile à l'horizon. Et si le tragique ne l'emportait pas, c'est bien la bouffonnerie des insectes de la politique, en-

glués dans leurs astuces de pacotille, qui devrait attirer l'attention des foules.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la société internationale était figée derrière les barrières établies à Yalta. Naturellement, de temps à autres, les fauves sortaient leurs griffes, mais les déchirures laissaient en place l'essentiel, c'est-à-dire les groupes de nations qui s'épiaient à l'abri des grandes idéologies protégeant leur vertu et justifiant leurs méfaits.

La digestion massive des territoires et des marchés économiques dont ils s'étaient empiffrés à la suite du partage du monde de 1945, les maintenant dans une relative modération et chaque fois qu'un de leurs satellites mordait le trait et risquait de précipiter les peuples dans une nouvelle catastrophe, on les voyait colmater les brèches et, tel

Sisyph, remonter le rocher pour consolider l'édifice!

Mais l'immobilisme contre nature ne dure qu'un temps, les lois de l'évolution jouent pour les peuples comme pour les êtres et aujourd'hui le consensus établi il y a trente-cinq ans sur le dos des vaincus craque de toutes parts. Les structures et les idéologies qui garantissaient leur

pérenité se déginglèrent sous les yeux ahuris des hommes politiques qui courent dans tous les sens pour colmater les brèches, brandissant ces deux armes qui ont fait leur preuve au cours de l'histoire : le conservatisme et le nationalisme.

(suite page 5)

FOP 2520

Equipement de choc contre squatt d'animation

DEPUIS quelques temps, on voit à Tours comme dans d'autres villes, des gens s'installer dans des maisons inhabitées afin de résoudre leurs problèmes de logement. Attenter ainsi à la propriété privée inoccupée s'appelle squatter. De fait, ces habitations délaissées par leurs propriétaires sont autant de non-sens à une époque où l'on parle de crise du logement. Par conséquent, les squatteurs occupent en nombre ces propriétés abandonnées qui reprennent vie sous leur impulsion.

Il ne s'agit pas de s'approprier mais d'habiter. Un exemple récent, à Tours, celui de la rue des Docks. Encore plus récemment, un groupe de gens encouragés par le succès de la rue des Docks, décide d'ouvrir un squatt-animation. Il est question dans cet objectif de faire d'une maison vide un lieu de rencontre au sein d'un quartier dépourvu de toute activité (socio-culturelle). Finalement, le souhait de ce groupe est, par l'intermédiaire d'un squatt, de donner une nouvelle impulsion et, à plus longue échéance, de rompre l'anonymat des cités de béton.

C'est pourquoi le dimanche 4 février, le 81 de la rue de la Mairie à La Riche, se voit investi par une vingtaine de jeunes dans le but de réaliser ce projet d'animation. Malgré son abandon, cette maison de La Riche est parfaitement habitable et se situe à proximité « des grands ensembles de l'ennui ». Les premiers jours, l'aménagement pré-occupe les habitants du squatt tandis qu'ils se voient réveillés le matin de bonne heure par quelques képis bienveillants. Cette visite matinale répond à la plainte déposée par un inconnu se disant responsable de la maison. Suite à cette intervention, les représentants de l'ordre les invitent vertement à quitter les lieux.

Or, il s'avère que cette maison appartient à l'Etat depuis plusieurs années, en raison du percement prochain d'une rocade à cet endroit. Ainsi, cette maison vouée à la démolition est abandonnée par l'Equipement, responsable de ce projet de route. Néanmoins, ces messieurs de l'Equipement s'empres- sent de venir sur place et constatent la profonde détermination des squatteurs. Pour eux, il va s'agir de mettre un terme à cette « aventure » proposée par des jeunes et qui, manifestement, leur fait peur.

Autres visiteurs de marque : le garde-champêtre et le secrétaire de mairie de La Riche qui, apparemment, ne s'opposent pas au squatt. En outre, la maison squattée est le point de mire de photographes « amateurs » en renault 4 bleue.

Spontanément, des enfants du quartier à la recherche d'activités viennent participer à l'élaboration de ce squatt-animation. Quelques ateliers qu'ils ont eux-mêmes proposés sont lancés avec l'espoir qu'ils se débarrassent du conditionnement scolaire, et peuplent les murs de leur imagination. Après une après-midi crêpes où les enfants se sont déguisés, certaines personnes prévoient de projeter des films gratuitement au squatt. Des tracts et des affiches devant la maison montrent cependant aux adultes qu'ils peuvent aussi participer. Ce n'est que vers la fin de la seconde semaine que l'opposition au squatt-animation se manifeste violemment :

— d'abord le vendredi 16 février, profitant de l'absence des squatteurs, un commando enfonça une porte, arrache une fenêtre et brise méthodiquement toutes les vitres. S'ajoute à cette action violente, la « disparition » du journal du squatt. Suite à ce coup dur, la vie se réorganise malgré le froid.

— trois jours plus tard, c'est l'assaut final. Lundi 19 février, la maison n'est plus qu'un tas de pierres. Les hauts dirigeants de l'Equipement ont lâché leurs monstres motorisés contre les murs du squatt. La mairie de La Riche se dit à peine informé... Par ailleurs, EDF-GDF coupe précipitamment le gaz

alors que le monstre a déjà écrasé sa victime.

Il est inévitable de faire le rapprochement entre ces deux dates. D'abord intimidation puis répression. Etait-il nécessaire de raser cette maison qui reprenait vie, vu que le projet de rocade est loin d'être admis par la population. Finalement, le fait de détruire la maison pour un projet lointain de rocade est l'occasion de détruire en même temps un squatt d'animation qui menaçait cette urbanisation oppressive imposée par l'Equipement.

Les gens du squatt, 81, rue de la mairie La Riche (porté disparu)

A lire

L'ARCHITECTE, LE PRINCE ET LA DÉMOCRATIE

de Michel RAGON

39 F

L'HOMME ET LES VILLES

de Michel RAGON

33 F

Le P.C. et le nucléaire

« La Bretagne ne peut pas échapper au nucléaire ». Qui peut bien tenir de tels propos ? Boiteux ? Barre ? Giscard ? Non, Georges Marchais, secrétaire général du Parti Communiste Français. Le 23 février à Carhaix, en Bretagne, Marchais a tenu à frapper du poing sur la table une fois pour toutes en matière d'énergie nucléaire. Et c'est dans cette optique que Marchais a cumulé les déclarations en faveur du nucléaire : « Certains veulent enfoncer les Bretons dans un ghetto lorsqu'il s'agit du nucléaire... Quand on voit ce qui se passe au sud-est asiatique, on a le droit d'être bien inquiet que pour l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne ». Comme on peut le constater, les arguments valent bas en cette saison...

D'ailleurs, Marchais, énérvé, lancera : « Les Bretons n'ont pas que des qualités, ils ont trop souvent voté à droite... Les Bretons intelligents savent maintenant où est la vérité ». C'est donc faire preuve de qualité que de voter à gauche !

Il est certain qu'il doit être assez difficile pour l'électeur de voter pour une gauche qui n'en est pas une, socialistes et communistes s'entendant très bien avec les partis de droite pour la défense du nucléaire, c'est-à-dire du capitalisme. Quant à la vérité qui serait découverte après les discours communistes, permettez-nous, camarade Marchais, d'en douter. Nous y trouverions beaucoup plus de démagogie et d'esprit réactionnaire... mais sans doute ne sommes-nous pas assez intelligents.

Aller tenir de tels propos parmi une population qui lutte maintenant depuis plusieurs années contre les divers projets d'implantation de centrales nucléaires qui se sont succédés en Bretagne, c'est lui cracher purement et simplement à la gueule et soutenir ouvertement le haut capitalisme des multinationales (Westinghouse et Cie...) mais quoi d'étonnant à cela, la société « communiste » que nous propose le sieur Marchais n'est-elle pas une version un peu plus sophistiquée du capitalisme privé, à savoir le capitalisme d'Etat ?!

On espère au moins qu'après de tels propos frisant l'injure, les populations luttant contre le nucléaire sauront où se trouvent leurs ennemis et que, d'une façon plus large, le peuple français saura ce qui l'attend si le parti communiste prend un jour le pouvoir.

Louis-Gr. Elisée Reclus-Angers

Un aperçu du racisme quotidien à Marseille

ALORS que le nombre des chômeurs ne cesse d'augmenter, provoquant dans tout

Un barrage sur la région roannaise

(suite)

Suite à l'article passé dans Le Monde Libertaire du 1^{er} février, il est utile de préciser aujourd'hui que :

— le coût financier du barrage n'est plus de 17 milliards mais de 45 milliards... Comme quoi tout augmente... si vite.

— les militants du Comité de défense des gorges de la Loire, passés en procès pour : 1) publication et diffusion de fausses nouvelles et de pièces fabriquées, mensongèrement attribuées à des tiers, simulation d'alerte appelée plan ORSAC (voir l'article s'y rapportant) ; 2) non-indication de l'imprimeur sur un tract, ces militants ont donc été condamnés à :

— relaxe pour la première accusation...

— 300 F d'amende à chacun des accusés... pour non-indication de l'imprimeur sur un tract.

Pour une fois, la justice ne semble pas avoir été du côté de ces bourgeois de la sous-préfecture du coin. Il est vrai que cela est dû, sans nul doute, à l'attitude des accusés qui furent admirablement faire le procès direct et indirect de la société, et aussi grâce au rapport de force de la population locale ayant ce jour-là rempli la salle du tribunal.

Çageons pour l'avenir que cela donnera du mordant aux condamnés, fera prendre à la population conscience du danger du barrage, et servira de leçon aux chiens de garde de l'Etat.

Marc (Roanne)

l'hexagone de violentes réactions du côté des travailleurs qui commencent sérieusement à douter de l'efficacité des principales centrales syndicales, ce dont bien sûr nous nous réjouissons, les agressions et les crimes racistes, eux aussi, se multiplient. Depuis 6 ans, plus de 73 crimes ont été commis, dont on a toujours pas retrouvé les auteurs, sans compter évidemment les agressions de toutes sortes pour lesquelles la ville de Marseille déduit, à elle seule, un bien singulier record. Il est de plus en plus fréquent d'assister, au hasard des rues, à des interpellations d'immigrés à la clef, coups de pieds et de poings pour les faire monter dans les cars.

la régularité de ses papiers présentés à l'appui d'un chèque en paiement d'un billet. Naïvement, Youssef fait appel à deux flics et, bien entendu, très vite la situation se retourne contre lui. Emmené au poste de police le plus proche, il va y subir le traditionnel passage à tabac. Vou- lant porter plainte, il est conduit aussitôt à l'évêché où, là, il va s'entendre retenir contre lui une affaire de vol pour laquelle il aurait fait 6 mois de prison. Renseignements pris, il s'agissait tout simplement d'un homonyme. Après un jour et une nuit passés à l'évêché, Youssef est présenté à un juge qui, devant l'incohérence du dossier, le relâche aussitôt. Youssef se



Mais, mieux qu'un long discours, le rappel de quelques faits qui se sont succédés dernièrement, va vous permettre de mieux mesurer le climat racial qui règne actuellement dans la cité phocéenne.

Le 23 novembre dernier, Ahmed Hadj Mohidi est emmené à l'évêché par 3 policiers en civil, venus le cueillir chez lui pour une histoire de vestes volées. Reconnu très rapidement comme étant étranger à toute cette histoire, Mohidi sera néanmoins gardé à vue pendant plusieurs heures durant lesquelles il sera roué de coups et notamment dans les testicules.

Le 24 novembre, lors d'un contrôle de police Aziz Benarioua, Algérien, est l'objet de sévices dans un car de police, retenu ensuite 12 heures à l'évêché, il en ressort les lèvres éclatées et la main fracturée ; Le 25 novembre, Hadj Kalifa, juriste tunisien voulant secourir une femme que des hommes veulent entraîner dans une voiture, téléphone de chez lui à la police. Lorsqu'il arrive dans la rue, plus personne, sinon le car des flics arrivé entre temps. Un policier s'adresse à lui en le tutoyant, Kalifa demande à ne pas être tutoyé et reçoit pour toute réponse plusieurs coups de poings au visage.

Le 7 décembre, opération de guerre : à 4 h du matin, le foyer Sonacotra situé rue Félix Piat est bouclé par d'importantes forces de police. A 6 h, c'est l'assaut à coups de pieds et de poings, les CRS sortent les 400 résidents, une quarantaine d'entre eux sont emmenés à l'évêché où ils subiront le régime traditionnel.

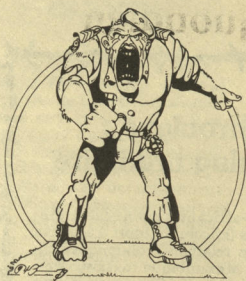
J'en arrive maintenant à une affaire qui a provoqué nombre de réactions, celle de Youssef Sassi, tunisien, domicilié à Martigues et résident en France depuis bientôt huit ans. Le 29 décembre dernier, gare St-Charles qui, on le sait, n'est pas l'endroit rêvé pour tous ceux qui ont la peau basanée, Youssef a du mal à faire admettre à un employé

rend alors chez un médecin qui atteste des violences qu'il a subies, ecchymoses à la face, etc., et porte plainte pour refus de vente, injures racistes, coups et blessures. Dans le même temps, il est de son côté inculpé d'« outrage et rébellion à agent » par le même juge d'instruction qui a enregistré sa plainte. Pure coïncidence évidemment! Mais ce n'est pas tout, l'affaire va en effet prendre des proportions plus grandes. Cinq jours après avoir porté plainte, le préfet de police engage une procédure d'expulsion contre Youssef. Le 13 janvier, le commissariat de Martigues remet à Youssef une convocation pour comparaitre devant la commission d'expulsion.

Le 6 février, entre temps donc, l'avocat M^o Cohen, a pris connaissance du dossier. Il est vite! Youssef est accusé, on s'en serait douté, de troubles de l'ordre public. Il se trouve également que Youssef est militant syndicaliste. La préfecture de police affirme, quant à elle, que l'expulsion de Sassi n'a rien à voir avec sa plainte ni avec ses activités syndicales. Ben voyons! Le 6 février, Youssef comparait devant la commission d'expulsion. Celle-ci s'est donnée 2 mois de réflexion pour rendre son verdict qui, à moins d'un miracle et malgré une certaine mobilisation, sera sans doute « positif » (expulsion).

Le plus drôle, c'est cette remarque du MRAP, contenue dans son appel déjà signé, parait-il, par de nombreuses personnalités (des prix nobels et même G. Séguy en personne, mais oui...) qui constate comme en découvrant la lune, qu'aujourd'hui tout recourt à l'instance judiciaire expose les immigrés à des pressions policières qui peuvent aller jusqu'à l'expulsion du territoire. Allons Messieurs, depuis quand la justice sert-elle la cause des opprimés ? Il serait peut-être temps d'ouvrir les yeux et d'envisager d'autres formes d'actions.

Denis LAROUISSINIE



Humanisme

Subversion et pêche à la ligne

Le pauvre capitaine Ycre, du 5^e Régiment de Chasseurs de Périgueux (Dordogne) s'est vu contraint de démissionner. Il avait eu pourtant le courage d'écrire tout haut ce qui est chaudement encouragé tout bas. Une de ses instructions d'exercice contenait le mot « torture », traitement qu'il pensait infliger à un paisible pêcheur à la ligne (peut-être pour lui faire avouer le nombre de poissons qu'il avait réussi à capturer sournoisement...). Il faut dire que sous le paisible costume de taquiner de truites moyen se cachait perfidement un déserteur de l'armée ennemie, un de ceux qui viennent jusque dans nos sillons égorgés, etc. (air connu)...

L'émotion qu'ont suscitée de telles consignes, s'étaye sur le fait que les conventions de Genève interdisent la torture. C'est du moins l'opinion couramment répandue. Il faut savoir que les conventions de Genève ne s'appliquent qu'en cas de conflit entre les seules forces armées de pays les ayant ratifiées (cela a permis d'ailleurs aux troupes soviétiques et hitlériennes de s'ent'égorgés sans aucun scrupule lors de la 2^e guerre mondiale, car l'URSS n'avait pas signé les conventions).

En cas de guerre civile, les conventions de Genève comptent pour du beurre. Un ensemble de dispositions tendant à protéger le maximum de personnes avait pourtant été prévu par le projet de Protocole II aux conventions de Genève de 1949. Afin de passer du projet à la réalité, le Comité International de la Croix-Rouge l'a soumis, en avril 77, à la conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement des droits humanitaires (si l'on peut dire) applicables en cas de conflits armés. Mais ces dispositions ont été, de vote en vote, article après article, pulvérisées et simplement supprimées.

Cela signifie que les gouvernements en place auront le droit d'ignorer souverainement les conventions de Genève lorsqu'ils devront se défendre contre des « rebelles » (ou « ennemis intérieurs »). A moins que ceux-ci ne soient reconnus comme faisant partie de mouvements de libération dûment agréés par la Ligue Arabe, l'Organisation de l'Unité Africaine, et c'est à peu près tout.

C'est ainsi que le projet d'article 22, intitulé « Quartier », qui interdisait « d'ordonner qu'il n'y ait pas de survivants, d'en menacer l'adversaire ou de conduire la lutte en fonction de cette décision » a été effacé.

A été également éliminé l'article 21 interdisant la perfidie, c'est-à-dire « des actes qui font appel à la bonne foi de l'adversaire dans l'intention d'en abuser », par exemple « simuler une situation de détresse, en particulier en abusant d'un signe de protection universellement reconnu ; simuler un cessez-le-feu, une négociation de caractère humanitaire ou une reddition ; simuler avant l'attaque la qualité de non-combattant ; user au combat des signes distinctifs de l'adversaire ».

Il n'est pas surprenant dès lors, que l'article 23 qui interdisait d'utiliser indûment le signe de la Croix-Rouge ait été escamoté. De même que l'article 25 tendant à définir la « personne civile » et la « population civile », ou encore l'article 30 qui autorisait le personnel de la protection civile à pour-

suivre ses tâches lors des conflits armés de tout ordre.

Il va de soi que les Etats tiennent à se défendre contre leurs « dissidents » réels ou potentiels et, surtout, contre leurs minorités nationales. Mais qui aurait pensé que ce serait au point de parvenir à faire adopter la suppression de l'article 22 bis, qui accordait la « sauvegarde de l'adversaire hors combat » ?

La conférence a encore rejeté les paragraphes 2 à 5 de l'article 33 concernant l'activité des sociétés de secours provenant de l'extérieur du pays. Elles seront désormais, en cas de rébellion, considérées comme des ingérences dans les affaires intérieures de l'Etat (selon la formule consacrée).

Au surplus, la Croix-Rouge internationale ne sera plus autorisée à se livrer à des recherches sur le sort des disparus afin de pouvoir transmettre des nouvelles à leur famille, comme le prévoyait l'article 34.

Cependant, l'exécution de la peine de mort avant la fin du conflit armé, interdite dans le cas de conflit international, sera autorisée du fait de la suppression du paragraphe 5 de l'article 10, lors de ces « guerres injustes » que sont les rébellions contre l'Etat. Pour couronner le tout, le paragraphe 6 dudit article, permettant d'accorder l'amnistie, la grâce ou la commutation de la peine de mort, a été également supprimé.

Enfin, pour ceux qui n'auraient pas encore compris, l'article 10 bis, qui interdisait la violation de certaines « règles humanitaires fondamentales », a été également rejeté.

Les conventions de Genève, un des brevets des organisations se prétendant humanitaires, ne sont en fait qu'une série de règles d'un jeu macabre pour gens avertis que sont les militaires, exclusivement. Dormons sans crainte, si les pêcheurs à la ligne risquent d'être torturés, les bouchers en uniformes, par contre, ne le seront pas et pourront, tout à leur aise, continuer leur sinistre besogne.

Bernard APPY
Joëlle TOMASINI
Gr. Elisée Reclus-Aix

A lire

L'ANTIMILITARISME EN FRANCE

de J. Rabaut

En vente à Publico 45 F

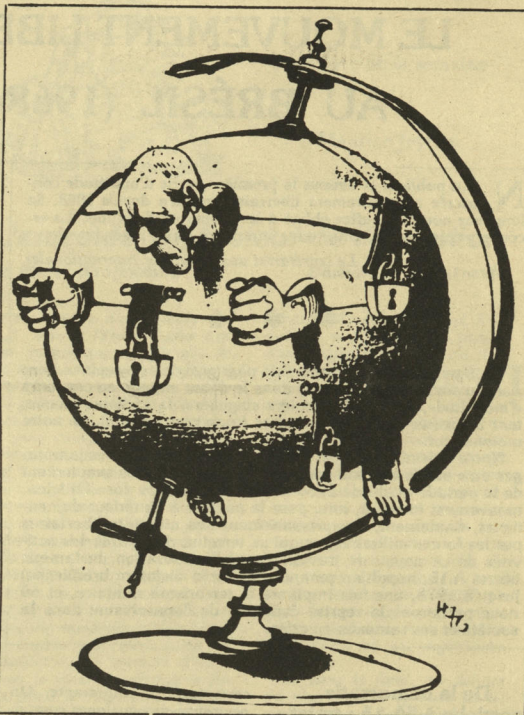
Sur le front des guerres politiques et économiques

Le conservatisme et le nationalisme, voilà les ennemis !

Carter, Brejnev, Deng Xiaoping, et à l'étage au-dessous Giscard, Schmidt et Callaghan, piétinent sans avancer, paralysés par des déchirures imprévisibles qui se produisent dans le tissu qu'ils avaient eux-mêmes confectionné pour se protéger. Barre et ses collègues du marché commun se cramponnent à leur indice des prix, Brejnev fait sa grosse voix en suppliant qu'on le retienne avant qu'il fasse un malheur, Carter pleurniche ses bons sentiments qui ne font pas forcément une bonne politique, alors que Begin défend bec et ongles un lopin de terre chargé de cet explosif que personne n'a encore désamorcé et qui est la bête humaine. Partout la puissance de feu pulvérise les frontières. On se bat en Asie, on se bat en Afrique, ces terres bénies du colonialisme économique qui a succédé au colonialisme politique et militaire. En Ethiopie, les deux clans s'affrontent ainsi qu'au Yémen et en Ouganda. La lutte est à peine terminée en Angola, au Zaïre ou autre part. Combats classiques me direz-vous ? Qui opposent les deux impérialismes qui se disputent le monde ? Voici dans la Corne d'Or de l'Afrique, l'Ethiopie et l'Erythrée se réclament toutes deux du progressisme, l'Ouganda et le Tanganyika également. Comme d'ailleurs la Chine, le Laos, le Vietnam, le Cambodge. Et c'est à cet instant où apparaît, non plus la coupure classique entre les deux impérialismes, mais à l'intérieur de chacun d'eux, que le danger devient terrifiant. Il s'agit alors d'un divorce entre les membres d'une même famille au moment du partage des acquis, et ce divorce fait éclater le christianisme ou le marxisme, les idéologies « internationalistes » qui leur servaient de ciment, ce qui obligera ces deux impérialismes non seulement à se livrer des combats de front un peu partout dans le monde, mais de s'introduire chez l'adversaire pour le désagréger de l'intérieur. Et cela au nom du « nationalisme » et du « conservatisme » !

Le nationalisme et le conservatisme, voilà les ennemis du genre humain. Ce sont eux qui ont permis à la spiritualité chrétienne de se déchirer pendant des siècles, et au marxisme de nos jours de « porter en son sein la guerre comme la nuée porte l'orage ». Ce nationalisme et ce conservatisme, qui n'ont pas encore entamé l'Islam à la recherche de son unité impérialiste, conduiront infailliblement les peuples, dans des temps à venir, vers ces abattoirs gigantesques dont les autres spiritualités portent la responsabilité devant l'histoire.

Oui, à l'origine des camps de concentration en Russie, en Allemagne, en France ou autre part, il y a le nationalisme, tous les nationalismes, celui de Mar-chais comme celui de Chirac. On tue au nom de Jésus ou au



nom de Marx, mais en réalité derrière ces personnages majestueux mis sur le devant pour spiritualiser le crime, on tue pour le clan, la tribu, la nation. On a parfois discuté qui, de la religion ou de la patrie, avait fait couler le plus de ce beau sang rouge qui est le vrai miracle de la nature. On a eu tort. C'était le même sang qui coulait sur l'autel de ces deux pouffias. Oui, à l'origine de l'exploitation économique, il y a le conservatisme, celui de Mitterrand comme celui de Giscard qui, à travers des mots différents, à des degrés différents, maintiennent les hommes dans le système d'exploitation de l'homme par l'homme. On a parfois discuté qui, du libéralisme ou de la social-démocratie, était le plus responsable de l'exploitation économique. On a eu tort. Ils portent la même responsabilité, à des stades différents, suivant la conjoncture du moment. Et partout où le libéralisme et la social-démocratie se sont implantées, les classes privilégiées continuent

à exploiter les masses. Ce qui est important, le plus important, ce n'est pas le degré d'exploitation des hommes, c'est le fait qu'ils soient exploités... car à cet instant, à l'exploitation de l'homme par l'homme s'ajoute son avilissement devant la gamelle qu'on lui pousse devant le nez, et voilà le pied.

Le monde est en train de basculer, « guetté par les barbares », c'est-à-dire par ceux qui veulent le reconstruire à l'endroit. Des gens bien intentionnés vous mentent en garde : « Attention, soyez sages, vous risquez par vos révoltes de mettre en danger la démocratie... d'attirer le fascisme ». Merde! De toute façon nous aurons une sorte de fascisme, c'est-à-dire les contraintes que le capital nous imposera pour régler ses contradictions. Pour se sortir des retombées de ce monde en convulsions, la politique de l'autruche n'est plus de saison! On nous pousse à Munich... imposons la Commune!

Maurice JOYEUX

Publicité parue dans *Le Monde*

En affaires, il faut être sur place avant les autres.



Nous savions déjà que nous étions les « dindons exploités » de la gigantesque farce capitaliste. Désormais il nous faudra en plus admettre que nous ne sommes, prolétaires, que de pauvres zèbres destinés sans nul doute à être glorieusement dépecés par nos lions de bourgeois et technobureaucrates. Et après ça les « mass-médiocres » asservies mais néanmoins distinguées, vont certainement, dialectiquement d'ailleurs, nous expliquer que le capitalisme c'est tout ce qu'on veut excepté la jungle. Ah! sacrée ménagerie!

